

SÉMINAIRE D'ARBITRAGE P3 ET P4

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION RÉGIONALE LAURENTIDES
DE TAEKWONDO (WTF)

BIENVENUE À TOUS

SAMEDI LE 17 MARS 2012

LE SÉMINAIRE SERA DONNÉ PAR:

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TAEKWONDO

FORMATEUR ATTITRÉ PAR LA FÉDÉRATION PROVINCIAL DE TKD

COÛT DE \$ 35.00 (INCLUANT LE MANUEL ET LE REPAS)

DE 09 h 00 À 17 h 00 (ARRIVÉE À 08 h 30 POUR LES INSCRIPTION)

LIEU

LOCAL ÉLITE TAEKWONDO LAURENTIDES
41, ST-LAURENT) ENTRÉE FACE À LA RUE ALBERT)
ST-EUSTACHE

S.V.P.: RÉSERVATION AVANT:

POUR TOUTES INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS CONTACTEZ:

MAÎTRE RÉNALD RENAUD : CELL 514-718-6383

MAÎTRE JEAN-SÉBASTIEN RENAUD CELL 514-967-0030

APPORTEZ VOTRE DOBUK

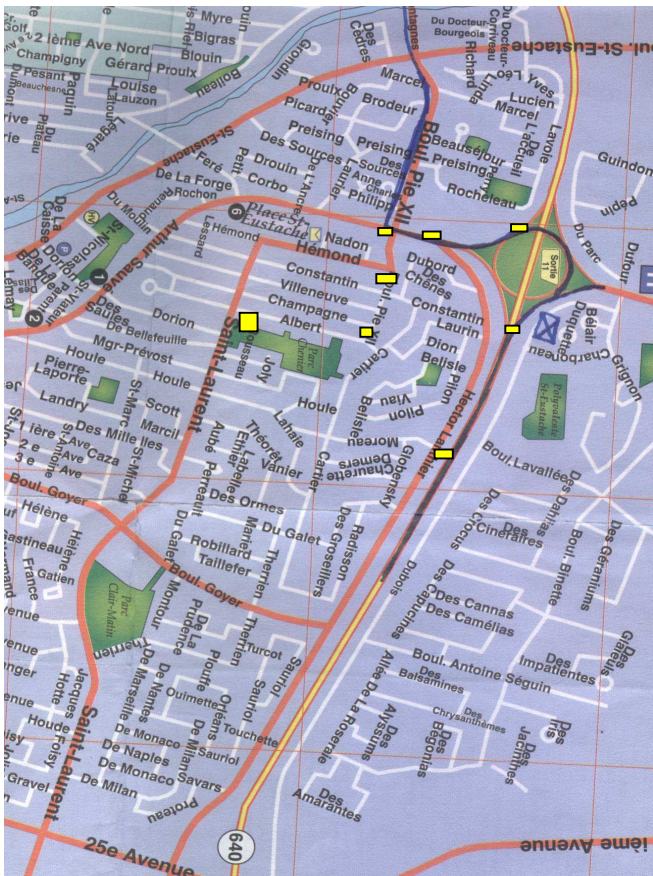
argent contant

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM			
PRÉNOM			
TÉLÉPHONE			
âge			
# d'affiliation			
ceinture			
dan			
Région du dojang et #			
si Arbitre , quel niveau			
si arbitre date du dernier cour d'arbitrage			

Exigences et niveaux d'intervention des juges et arbitre provinciaux

P3	1 -Être membre affilié de la F.T.Q. et avoir payé sa cotisation pour la saison courante	Toutes les compétitions provinciales: La pesée ,L'inspection, Assistance technique. Opérateur des systèmes informatiques compétions couleurs seulement: Mêmes que ceux mentionnés ci-dessus, juge de coin, Arbitre de centre
	2 -Être âgé d'au moins 14 ans au 31 décembre de la saison et être au moins gradé ceinture noire (Poom ou Dan) en Taekwondo F.M.T. En attente ou certifié du Kukkiwon ou Être âgé d'au moins 18 ans au 31 décembre de la saison courante et être au moins gradé ceinture rouge (2e keup) en Taekwondo F.M.T.	
	3- Avoir officié au moins 3 compétitions avec le grade P4 (en compétitions sanctionnées par la F.Q.T.)	
	4 Avoir suivi un 2e cours d'arbitrage de niveau provincial, reconnu par la F.Q.T. (F.M.T.)	
P4	1 -Être membre affilié de la F.T.Q. et avoir payé sa cotisation pour la saison courante	Toutes les compétitions provinciales: La pesée ,L'inspection, Assistance technique, Opérateur des systèmes informatiques compétions couleurs seulement: Mêmes que ceux mentionnés ci-dessus, juge de coin.
	2 -Être âgé d'au moins 14 ans au 31 décembre de la saison et être au moins gradé ceinture rouge (2 e keup) en Taekwondo F.M.T. ou Être âgé d'au moins 18 ans au 31 décembre de la saison courante et être au moins gradé ceinture bleu(2e keup) en Taekwondo F.M.T.	
	3 Avoir suivi le cours d'arbitrage de niveau provincial, reconnu par la F.Q.T. (F.M.T.)	
Les officiels qui passent des niveaux P4 et P3 n'ont pas à passer d'examens. L'évaluation des connaissances apprises et des recommandations se feront lors des compétitions par le responsable de surface.		



**AUTOROUTE 640
SORTIE 11 ST-EUSTACHE
passe sous le viaduc
BOUL.ARTHUR SAUVÉ
Boul. PIE X11 TOURNE À GAUCHE
RUE ALBERT TOURNE À DROITE
COIN RUE ALBERT ET ST-LAURENT
ENTRER PAR LA RUE ALBERT**